



Le Pacte pour l'emploi : la FCCQ aux premiers rangs des signataires

Montréal, le 18 mars 2008 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) s'associe au gouvernement du Québec et aux autres partenaires patronaux et syndicaux pour signer ce matin le Pacte pour l'emploi.

En tant que représentante de quelque 100 000 gens d'affaires, la FCCQ met au cœur de ses préoccupations les questions touchant la relève et la pénurie de main-d'œuvre. Elle retient notamment 3 mesures concrètes, soit a) la formation en entreprise et la reconnaissance des acquis pour 250 000 travailleurs par année; b) une jonction plus étroite entre la formation professionnelle et technique et le marché du travail et c) la formation d'appoint rendue disponible aux immigrants qui détiennent un diplôme.

Par ces mesures, nous croyons que le premier ministre Jean Charest et ses collègues des ministères de l'Emploi et de la Solidarité et de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'attardent à l'un des enjeux majeurs de notre société.

« Dans le domaine économique, on ne peut pas tout prévoir. Il peut surgir à tout moment un phénomène ou une conjoncture que personne n'a vu venir et qui bouleverse notre dynamique économique. Mais s'il est un phénomène hautement prévisible, c'est bien celui d'une rareté de main-d'œuvre au Québec dans l'avenir immédiat. Vouloir faire abstraction des tendances démographiques du Québec, ce serait comme refuser d'admettre qu'il va encore neiger l'hiver prochain. Toutefois, agir maintenant permettra d'éviter ce qui aurait pu être une crise », rappelle Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Effectivement, nous évaluons présentement que 1,3 million d'emplois seront à pourvoir au Québec d'ici 2016, et qu'une approche concertée qui se préoccupe à la fois de la persévérance scolaire et du maintien aux études des jeunes, de l'intégration des nouveaux arrivants et du maintien au travail des plus âgés est l'unique voie pour adresser cette question. Ces mesures permettront à terme de combler les besoins grandissants de main-d'œuvre des entreprises et par le fait même rendre celles-ci plus compétitives et productives.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres en matière de politiques publiques et en ce sens, sert de modèle pour un environnement d'affaires innovateur et concurrentiel.

Renseignements :

Stéphanie Lincourt
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
Tél. : 514 844-9571, poste 3240
Cell. : 514 467-7220
stephanie.lincourt@fccq.ca